

**DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE**

MAIRIE

9, chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

① **02 47 50 68 09**
Fax **02 47 50 20 67**
courriel :
accueil@mairieathee.fr

Date de convocation

06-02-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six

Le onze février à vingt heures zéro minutes

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier DELAVEAU, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice 21

Présents 11 (*13 à partir
de 20h34*)Votants 14 (*16 à partir
de 20h34*)**Secrétaire :** Alexandra MOTOT**Excusés :** Sandrine GUSPARO – Karine PATIN et Denis MORIZOT jusqu'à leur arrivée à 20h34 (réunion à la communauté de communes auparavant),**Absents :** Frédéric VIETTI - Joseph RIBEIRO – Marie DEGNIEAU - Romain SOULARD**Pouvoirs :**

Mme Marylène COUSSY ayant donné pouvoir à Mr Olivier DELAVEAU,
Monsieur Sébastien DESSERRE ayant donné pouvoir à Mr Thierry CANTEIRO,
Mr Vincent DENIZIOT ayant donné pouvoir à Mme Adeline BETAILLOULOUX.

2026-11 Conventions à intervenir avec les associations communales, Lyre Instrumentale et Cercle Artistique

Monsieur le Maire rappelle que les deux associations communales Lyre instrumentale (école de musique) et Cercle Artistique, au regard de leur fonctionnement spécifique, font l'objet depuis 2024 d'une convention annuelle avec la commune.

Il convient aujourd'hui de renouveler ces deux conventions.

En effet, s'agissant de l'école de musique, ses activités d'éducation musicale évoluent dans un cadre réglementaire bien précis que la commune, conjointement avec la Communauté de

communes Autour de Chenonceaux-Bléré Val de Cher, accompagne financièrement, ainsi que par l'utilisation des salles communales.

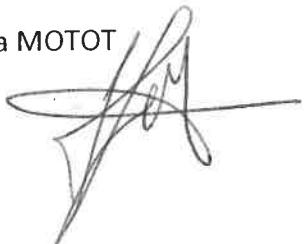
S'agissant du Cercle Artistique, la préparation de son spectacle annuel engendre une occupation régulière sur l'année des salles communales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le renouvellement et la signature des deux conventions à intervenir respectivement avec la Lyre Instrumentale et le Cercle Artistique.

Pour extrait certifié conforme,

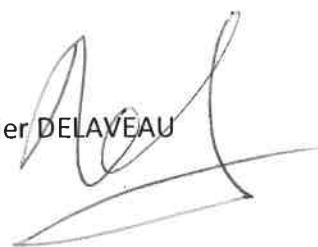
La secrétaire de séance

Alexandra MOTOT



Le Maire

Olivier DELAVEAU



Date de transmission à la Préfecture 18 FEV. 2026

Date de publication 18 FEV. 2026